

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 7 MARS 2017**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 7 mars 2017 à 19h30, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : M. Robert Asselin, M. Gaston Valiquette, M. André Cyr, Mme Mélanie Lampron et M. André Benoit tous formant quorum sous la présidence du maire M. Pierre-Paul Goyette.
Absent : M. Yannick Legault

Est aussi présente : La directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte

2493-17-03-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-iles de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

ADOPTÉE

2494-17-03-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir

01- Ouverture de l'assemblée spéciale

02- Adoption de l'ordre du jour

03- Période de question du public portant uniquement sur l'ordre jour de l'assemblée

04- Rescinder résolution adoptée le 14 février 2017 de la location avec option d'achat d'une niveleuse

05- Résolution pour autoriser la directrice générale à demander de soumissions pour la location et ou l'acquisition d'une niveleuse.

06-Levée de l'assemblée spéciale.

ADOPTÉE

2495-17-03-04 RESCINDER RÉSOLUTION ADOPTÉE LE 14 FÉVRIER 2017 DE LA LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT D'UNE NIVELEUSE

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité a adopté la résolution #2489-17-02-7.1 **TRAVAUX PUBLICS- NIVELEUSE- OPTION LOCATION ET OU LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT**

ATTENDU QUE cette résolution contrevient au code municipal ainsi qu'à la Politique de gestion contractuelle de la municipalité adoptée le 11 janvier 2011;

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles rescinde et annule ladite résolution portant le numéro 2489-17-02-7.1

ADOPTÉE

2496-17-03-04 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À DEMANDER DES SOUMISSIONS POUR LA LOCATION ET OU L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Valiquette que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à demander des soumissions par le système d'appel d'offres publiques (Séao) à des fournisseurs de machineries lourdes pour l'acquisition d'une niveleuse de marque Volvo G940 ou équivalent avec tous les accessoires décrits au devis. Et que cette dépense est assurée, en partie par le budget 2017 et que le solde sera défrayé par le surplus libre non affecté de la municipalité.

ADOPTÉE

2492-17-02-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Gaston Valiquette propose, appuyé par Monsieur le conseiller Robert Asselin la levée de l'assemblée extraordinaire du 7 mars 2017.

ADOPTÉE

**Pierre-Paul Goyette
Maire**

**Gisèle Lépine Pilotte
Directrice générale**

Je, Pierre-Paul Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Pierre-Paul Goyette, Maire